

P69 - 20-01-2016

# TELECOPIE

## **PREFECTURE DU RHONE**

DIRECTION DE LA CITOYENNETE, DE  
L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION  
Service de l'Immigration et de l'Intégration  
Bureau de l'éloignement

Téléphone : 04.72.61.41.41

Télécopie : 04.72.61.62.76

Destinataire : Maître PAQUET

Télécopie : 04.78.58.59.04

Objet : Départ pour la Hongrie du couple S [REDACTED]

Maître,

Par fax du 19 janvier 2016, vous avez sollicité mes services afin de nous fournir un certificat médical de Madame [REDACTED] épouse S [REDACTED], nous indiquant un état de grossesse et l'impossibilité de voyager. Je vous informe par la présente que le routing du couple S [REDACTED] a été annulé et qu'après lecture des documents fournis, nous invitons le couple à se présenter après la naissance de leur enfant à la Préfecture du Rhône afin que leur dossier soit réexaminé.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

*Lynn, PC 20/01/2016*

Pour le Préfet  
L'Attaché Délégué,



H.L. BUCHSBAUM